



**COMPOSITION DU DOSSIER D'INSCRIPTION A L'ÉPREUVE DE
VÉRIFICATION DES CONNAISSANCES**

- 1) Page de garde du dossier
- 2) Identité de l'intéressé (**et copie recto verso de votre pièce d'identité**)
- 3) Parcours de formation
- 4) Titres et diplômes obtenus et **copie du titre de formation ou de l'autorisation requis pour l'exercice de la profession d'infirmier**
- 5) Synthèse du parcours professionnel précisant pour chaque lieu d'exercice d'une fonction d'infirmier de bloc opératoire la spécialité du bloc opératoire
- 6) Description du rôle du candidat lors d'une intervention chirurgicale durant laquelle il a réalisé une aide à l'exposition, à l'hémostase et à l'aspiration. Cette description doit comporter notamment des indications précises sur le contexte chirurgical, sur la gestion du risque infectieux et les techniques mises en œuvre.

- 7) Motivation à poursuivre l'exercice au sein d'un bloc opératoire
- 8) Signature du dossier
- 9) Pièces à joindre impérativement :
 - A. **Une attestation du ou des employeurs** indiquant que le candidat satisfait aux conditions suivantes :
 - Exercer une fonction d'infirmier de bloc opératoire à la date du 30 juin 2019 ou du 31 décembre 2019 depuis une durée d'au moins un an en équivalent temps plein,
 - Avoir apporté de manière régulière une aide à l'exposition, à l'hémostase et à l'aspiration au cours d'interventions chirurgicales réalisées pendant cette période.
 - En cas de changement d'employeur après l'inscription, le candidat doit en informer la DRJSCS
 - B. **Une copie du titre de formation ou de l'autorisation** requis pour l'exercice de la profession d'infirmier

Le dossier doit être adressé exclusivement par voie dématérialisée à l'adresse suivante **avant le 31 mars 2021 à minuit :**

drjscs-bretagne-ibode3@jscs.gouv.fr